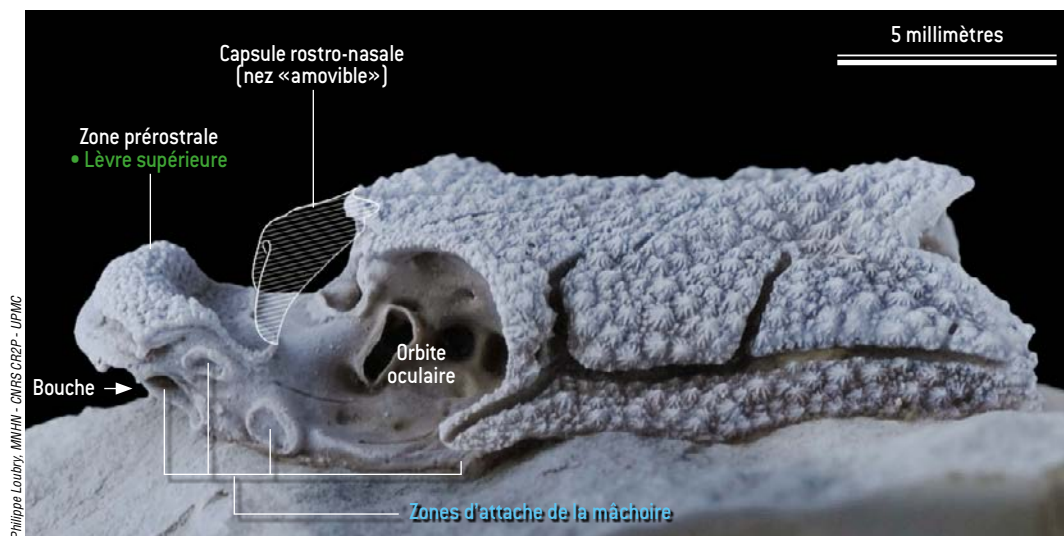
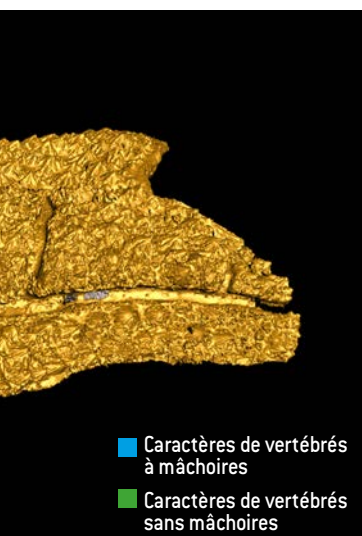




Et qu'en est-il des structures internes du crâne de *Romundina*? Elles sont toutes aussi surprenantes. La position des narines trahit la présence d'un télencéphale (cerveau antérieur) très court, comme chez les cyclostomes. La surface arrière de la capsule rostronasale, connue à partir d'autres spécimens que le nôtre, ne laisse ainsi aucun doute sur la petite taille du télencéphale et du nerf olfactif, ce qui est une caractéristique de cyclostome. Au niveau du palais et peu en arrière des sacs nasaux, un renforcement où se logeait l'hypophyse de *Romundina* est visible. Bien que séparée des narines – ce qui est normal chez les gnathostomes – elle reste proche de celles-ci.

Il y a un autre détail surprenant pour le paléontologue. Si cette hypophyse s'ouvrait bien dans la bouche comme chez un vertébré à mâchoires, elle était en revanche dirigée vers l'avant, comme chez un vertébré sans mâchoires (voir la reconstitution numérique du crâne de *Romundina* ci-dessus).

Ce n'est qu'un peu plus haut dans l'arbre de parenté (voir pages 62 et 63) des gnathostomes que la lèvre supérieure disparaît : chez les placodermes de l'ordre des Arthrodires (le plus grand groupe de placodermes), les narines se retrouvent au bout du museau.

C'est par exemple le cas de *Kujdanowiaspis*, un petit placoderme du Dévonien inférieur ukrainien très étudié, qui est donc une référence chez les paléontologues, ou encore de l'emblématique *Dunkleosteus*, énorme placoderme du Dévonien supérieur long de huit mètres,

que certains estiment plus puissant que le grand requin blanc. Même si les narines migrent vers le bout du museau, le télencéphale reste court.

Ce n'est qu'avec l'apparition des groupes de gnathostomes modernes, à savoir les poissons cartilagineux (les chondrichthyens, tels que les raies et requins) d'une part et les poissons osseux (les ostéichthyens, tels que les sardines ou les daurades) d'autre part, que le télencéphale s'allonge et que l'hypophyse se loge en position postérieure tout en s'orientant vers l'arrière (voir l'arbre de parenté sur la double page précédente).

Un fossile-clef, qui révèle l'histoire évolutive de notre visage

Ainsi, *Romundina* est un gnathostome, puisqu'il a des mâchoires et une hypophyse séparée des sacs nasaux. Toutefois, nombre de ses structures externes et internes sont proches de celles des cyclostomes : ainsi, ses narines sont doubles comme chez les gnathostomes, mais situées entre les yeux comme chez les cyclostomes.

Cette mosaïque de caractères le place dans la séquence évolutive des gnathostomes après l'agnathe cuirassé *Shuyu*, mais avant les gnathostomes pleinement caractérisés, qui existaient déjà à la fin du Dévonien, longtemps avant nous. Il est clair que *Romundina* constitue l'un des fossiles-clefs expliquant l'évolution de la face des vertébrés à mâchoires, dont notre visage est issu. ■

■ BIBLIOGRAPHIE

V. Dupret *et al.*, A primitive placoderm sheds light on the origin of the jawed vertebrate face, *Nature*, vol. 507, pp. 500-503, 2014.

M. Zhu *et al.*, A Silurian placoderm with osteichthyan-like marginal jaw bones, *Nature*, vol. 502, pp. 188-193, 2013.

F. Savatier, Un placoderme au sourire ironique, actualité *Pour la Science*, en ligne le 10 août 2013.

Y. Oisi *et al.*, Craniofacial development of Hagfishes and the evolution of Vertebrates, *Nature*, vol. 493, pp. 175-181, 2012.

Z.-K. Gai *et al.*, Fossil jawless fish from China foreshadows early jawed vertebrate anatomy, *Nature*, vol. 476, pp. 324-327, 2011.

MESMER

Bruno Belhoste

En 1784, deux commissions officielles condamnent la doctrine de Mesmer, qui triomphe à Paris en « magnétisant » des malades. Sur fond de déclin de l'absolutisme politique et de naissance des sciences expérimentales, l'affaire cristallise les passions...

À la fin du XVIII^e siècle, le docteur Franz Anton Mesmer, qui prétend guérir toutes sortes de maux en « magnétisant » ses patients, connaît un succès retentissant à Paris. Mais en août 1784, sa doctrine est condamnée par deux commissions officielles composées de médecins et de savants. Ses procédés curatifs sont jugés inopérants. Ses guérisons ne seraient que le produit de l'imagination des malades. Quant au « magnétisme animal », le prétendu agent de ces guérisons, il n'aurait aucune existence réelle.

Une vive controverse entre partisans et adversaires du mesmérisme suit cette condamnation. Mesmer lui-même finit par quitter Paris et la France. Les passions et l'intérêt retombent et le public se détourne du mesmérisme, qui semble rapidement oublié avant de resurgir sous des formes nouvelles au début du XIX^e siècle.

Depuis, les historiens se divisent sur cette doctrine. Certains ont souligné le rôle joué par sa condamnation dans le processus visant à séparer vraies et fausses sciences. C'est la position de l'historien des

L'ESSENTIEL

- Mesmer a fondé la doctrine du magnétisme animal, selon laquelle un fluide magnétique emplit tout l'Univers. Il prétendait soigner les malades en agissant sur la circulation de ce fluide dans leur organisme.
- En 1784, deux commissions officielles, composées de médecins et de savants, condamnent sa doctrine.
- Cette condamnation fait évoluer l'idée du magnétisme animal. Une forme tardive, fondée sur la suggestion, pourrait avoir inspiré les psychothérapies.



ou la chute du magnétiseur



LE BAQUET MAGNÉTIQUE, développé par Mesmer en réponse à l'afflux de patients, est une cuve destinée à des cures collectives. Contenant de l'eau et du verre pilé, le récipient est censé accumuler du « fluide magnétique », que les patients reçoivent en saisissant les tiges de fer sortantes. Mesmer (à droite) dirige la séance.

© Stefano Bianchetti/Corbis

■ L'AUTEUR



Bruno BELHOSTE est professeur d'histoire à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne et directeur

de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine.

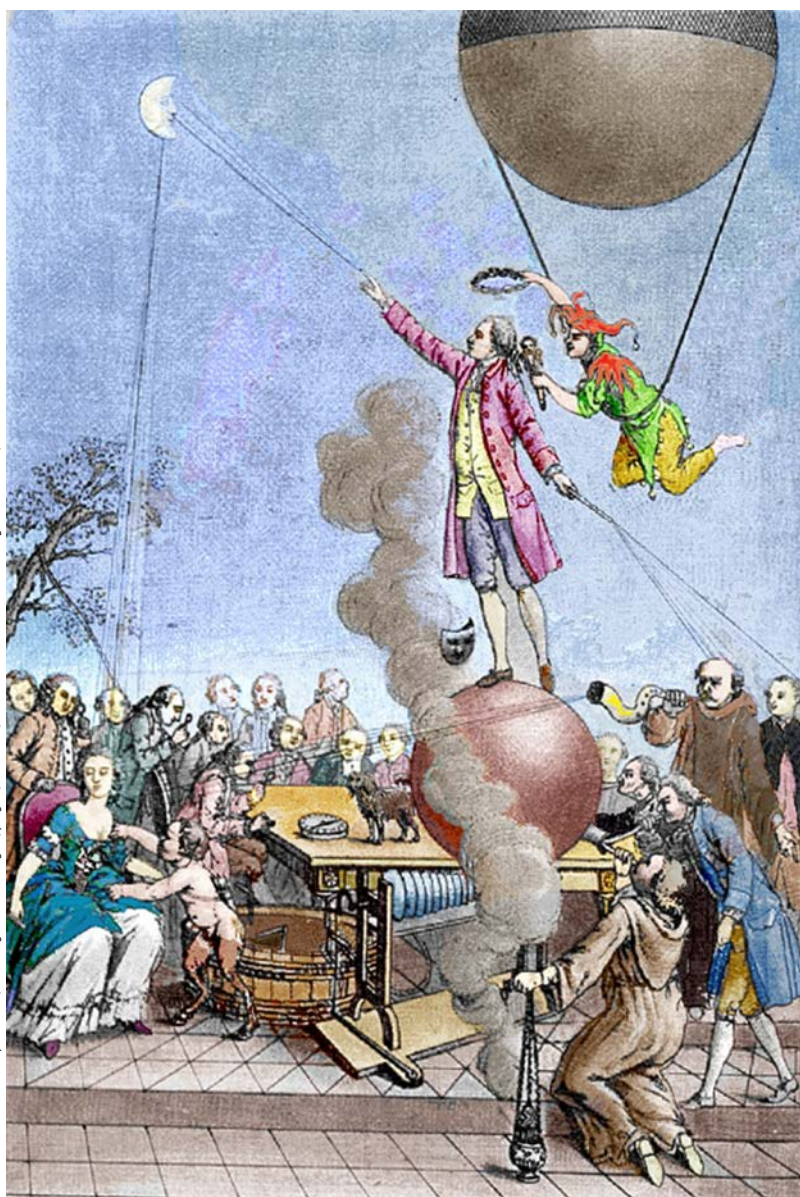
sciences américain Charles Gillispie, pour qui Mesmer ne serait qu'un imposteur ou un illuminé ayant abusé de la crédulité des malades et du public. À l'inverse, d'autres le considèrent comme une sorte de précurseur de Freud et de tous les psychothérapeutes du XX^e siècle, car il est l'un des premiers à avoir analysé des phénomènes tels que les convulsions d'un point de vue médical et non religieux ; il aurait ainsi ouvert la voie à des traitements prenant en compte ce qu'on appellera l'inconscient à la fin du XIX^e siècle. Le psychiatre Henri Ellenberger a beaucoup contribué à cette représentation favorable de Mesmer et du mesmérisme.

L'une et l'autre de ces approches nous semblent pourtant contestables. Renvoyer *a priori* le mesmérisme dans la catégorie des fausses sciences en reprenant les arguments de ses adversaires serait faire preuve non seulement de partialité, mais d'anachronisme. Le jugement porté par les autorités scientifiques de l'époque sur la doctrine de Mesmer doit être l'objet de l'enquête historique et non son point de départ. Quant à rattacher le mesmérisme à la psychanalyse, c'est faire fi de certaines différences fondamentales : le philosophe François Azouvi a par exemple montré qu'il n'existe pas d'entité psychique chez Mesmer. Là encore, ce serait pécher par anachronisme. Il est nécessaire, pour comprendre l'œuvre de Mesmer, de revenir sans *a priori* sur l'histoire de sa réception et de sa condamnation, en les replaçant dans leur contexte. Nous verrons que l'affaire est alors bien plus complexe qu'il n'y paraît...

Des guérisons avec des aimants... puis sans

Mesmer est un médecin allemand, né en 1734 sur les bords du lac de Constance. En 1759, il part étudier à Vienne, où il commencera à exercer. Il s'intéresse très tôt à la médecine astrale, qui postule une influence des corps célestes sur les hommes et leur santé. Prétendant s'inspirer de la théorie gravitationnelle des marées de Newton, il affirme que cette influence à distance s'exerce *via* un « fluide magnétique » emplissant tout l'Univers. Homme éclairé, époux d'une riche veuve, amateur de musique et ami de la famille Mozart, Mesmer est apprécié de la haute société viennoise, où il recrute nombre de ses patients. En 1774, il essaie de les soigner avec des aimants, en collaboration avec l'astronome et physicien Maximilien Hell. Il s'aperçoit vite qu'il n'a pas besoin de ces intermédiaires matériels pour obtenir des guérisons ou prétendues telles : la théorie du magnétisme animal est née.

Selon Mesmer, le magnétisme animal, ou fluide magnétique, est répandu dans tout l'Univers et, comme son nom l'indique, il est source de la vie animale. À l'instar de l'électricité, ce fluide d'un type nouveau circule. Il pénètre dans tous les corps vivants *via* le système nerveux, connaît, comme les marées, des flux et des reflux sous l'influence des astres et peut s'accumuler, par exemple dans un récipient ou dans un arbre. Toute perturbation de son



© Tiré du livre de Jean-Jacques Pualet, L'Animagnétisme ou Origine, progrès, décadence, renouvellement et réfutation du magnétisme animal, 1784

POUR MESMER, LES ASTRES AGISSENT SUR LES HOMMES et leur santé *via* le fluide magnétique, qui emplit tout l'Univers. Sur cette gravure satirique, on voit le magnétiseur en train de canaliser ce fluide et de le rediriger vers ses patients.

mouvement est cause de maladie. Le thérapeute cherche alors à rétablir sa bonne circulation dans le système nerveux en le concentrant, en le canalisant et en débloquent les éventuelles obstructions.

Pour cela, nul besoin d'appareil compliqué : c'est le corps même qui assure ces opérations, principalement par le toucher. Certaines personnes auraient en effet une capacité à accumuler du fluide magnétique et à le transmettre. Pour soigner le patient, le thérapeute n'a souvent qu'à pointer une baguette, voire un doigt, sur certaines zones sensibles (par exemple le plexus solaire, sous le sternum, où s'entrecroisent de nombreux nerfs). Une crise, parfois violente, marque le retour du fluide magnétique à un mouvement régulier – et donc la guérison.

Bien que cette méthode curative n'agisse que sur les nerfs, elle serait efficace contre toutes sortes de maladies. Mesmer n'est pas loin de penser qu'il s'agit d'un remède universel, ce qui lui vaudra d'être accusé de charlatanisme.

À Vienne, le médecin compte rapidement des partisans et des adversaires.

Au début de l'année 1778, il décide de se rendre à Paris. Il est persuadé que son fluide magnétique constitue une découverte fondamentale en physique et souhaite le présenter à l'Académie des sciences, considérée alors comme la plus grande autorité scientifique en Europe. Mais à son arrivée, l'Académie refuse d'examiner ses travaux. Même échec auprès de la Société royale de médecine, qui marque son désintérêt.

Mesmer choisit de persévérer et s'installe dans le Marais, où il se constitue une petite clientèle. Il rencontre bientôt un docteur de la Faculté de médecine de Paris, Charles Deslon, qui s'enthousiasme pour ses procédés et lui suggère de se tourner vers la Faculté. C'est le début d'un long conflit. Pendant plusieurs mois, trois docteurs – dépourvus de tout mandat officiel – suivent les traitements de Mesmer, mais sans se laisser convaincre. Au final, ils refusent de se prononcer. En septembre 1780, la Faculté de médecine condamne le magnétisme animal et menace Deslon d'exclusion pour avoir publié sans autorisation

un ouvrage en faveur de cette doctrine, qu'elle le somme de renoncer à défendre.

Or, dans le même temps, la réputation de Mesmer auprès du public ne cesse de grandir. Les patients affluent à son cabinet, où il installe un « baquet magnétique » – une sorte de récipient accumulateur de fluide autour duquel il assoit les malades pour des cures collectives (voir la figure page 69). Nombre d'entre eux appartiennent à la cour. Mesmer, qui menace de quitter la France, obtient finalement le soutien du gouvernement grâce à l'intervention de la reine. Alors qu'un accord semble trouvé pour l'ouverture d'une clinique magnétique aux frais de l'administration, Mesmer rejette cette solution. Il reste tout de même à Paris sur les conseils de deux de ses anciens malades, Bergasse et Kornmann. Rompant avec Deslon, qu'il accuse de lui avoir volé ses procédés, il décide d'enseigner lui-même le magnétisme animal.

Avec quelques disciples, il crée fin 1783 la Société de l'harmonie universelle pour assurer la diffusion de sa doctrine. Le succès est au rendez-vous. En quelques semaines,



Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

une collection complète d'instruments de travail pour la recherche en sciences humaines



Produire et échanger au Néolithique
Vincent Ard

393 pages
21 x 27 cm
br.
45 €



Ethnographies plurielles
Sous la direction de Tiphaine Barthélemy, Philippe Combessie, Laurent Sébastien Fournier et Anne Monjaret

304 pages
17 x 22 cm
br.
26 €

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques • ventes@cths.fr • vente en librairie ou sur notre site : www.cths.fr • Distribution Sodis

La chute de Mesmer, une affaire politique ?

L'affaire Mesmer dépasse le cadre purement scientifique. La condamnation est initiée par le baron de Breteuil, qui appartient à l'une des factions de la cour. Or beaucoup de partisans du mesmérisme sont eux-mêmes de hauts personnages. Une lutte de pouvoir entre ces différents groupes sous-tend donc peut-être en partie la condamnation.

Celle-ci a des implications politiques encore plus profondes. Considérant que le magnétisme animal lie les hommes avec l'Univers et les hommes entre eux, les partisans de Mesmer en font la base du lien social ; ce dernier est un lien entre égaux, où le seul rapport de domination éventuel concerne le magnétiseur et le magnétisé. Le magnétisme animal apparaît ainsi

comme une critique médicale de la société hiérarchique et inégalitaire de l'Ancien Régime.

Après la condamnation, les partisans de cette doctrine critiquent violemment les institutions officielles. Ils vont jusqu'à parler de « despotisme ministériel ». L'affaire entre ainsi dans les grands débats autour de l'absolutisme qui font rage à la veille de la Révolution.

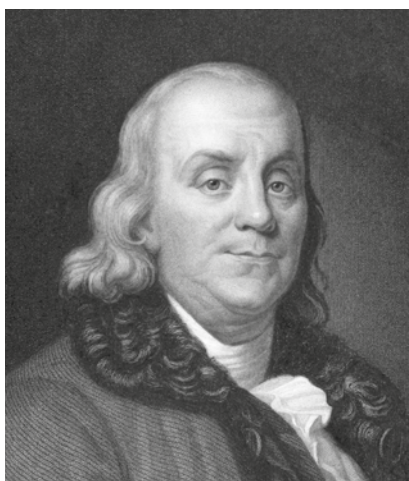
aussi une façon pour elle de défendre une autorité menacée.

La Société royale de médecine a elle-même été confrontée à Mesmer dès son arrivée à Paris, en 1778. Elle a alors refusé de donner un avis sur ses prétendues guérisons. Pour autant, elle ne se désintéresse pas de l'affaire, qui rentre dans ses prérogatives. Aussi, le jour même où le baron de Breteuil sollicite la Faculté de médecine de Paris, la Société charge le médecin Michel-Augustin Thouret d'enquêter sur le magnétisme animal. Elle demande en outre d'être associée à son examen officiel. Le ministre nomme une deuxième commission choisie parmi ses membres plutôt qu'une commission mixte, car celle-ci aurait probablement été refusée par la Faculté.

une centaine de personnes souscrivent une inscription payante. On compte parmi elles des médecins et des chirurgiens, mais aussi et surtout des curieux, souvent issus du grand monde. C'est alors que le baron de Breteuil, chargé de superviser les sociétés savantes, décide de faire évaluer par des experts officiels la doctrine et les procédés de Mesmer.

L'affaire du magnétisme animal est d'abord une affaire de médecine. Deux institutions médicales sont consultées pour donner leur avis : la Faculté de médecine de Paris et la Société royale de médecine. La Faculté, qui représente la corporation des médecins parisiens, dispose du monopole de l'exercice et de l'enseignement de la médecine dans la capitale. On l'a vu, elle a déjà condamné la doctrine de Mesmer. En fait, elle ne s'est même pas alors donné la peine de la réfuter. Aux yeux de la Faculté, Mesmer et Deslon sont coupables de n'avoir pas respecté son autorité en prétendant, contre ses enseignements, soigner toutes les maladies par une méthode entièrement nouvelle. Cela a suffi pour en faire des charlatans.

La Faculté a été d'autant plus encline à se montrer intransigeante que son monopole corporatif est contesté. Le pouvoir créé en 1778 la Société royale de médecine, chargée d'évaluer les remèdes, d'enquêter sur les maladies et, plus généralement, de réformer l'art médical en s'appuyant sur les sciences. La Faculté de médecine y a aussitôt vu un empiètement. Sur la défensive, elle tend à se raidir, quitte à apparaître de plus en plus conservatrice. Condamner une innovation comme le mesmérisme est



LAVOISIER ET FRANKLIN, alors membres de l'Académie des sciences française, participent à l'évaluation de la doctrine de Mesmer. Engagé dans une lutte plus large pour imposer une science expérimentale rigoureuse, Lavoisier (*en haut*) combat tout particulièrement cette doctrine.

Deux institutions rivales, mais qui s'accordent sur la condamnation

Il existe donc deux commissions officielles pour évaluer le magnétisme animal, l'une de la Faculté, l'autre de la Société royale de médecine. Si l'une et l'autre sont hostiles à Mesmer, on pourrait penser que c'est pour des raisons différentes : la première parce qu'elle défend une conception traditionnelle de la médecine, la seconde parce qu'elle promeut une médecine scientifique fondée sur l'observation et l'expérience. En réalité, il n'en est rien. La première commission, composée de docteurs de la Faculté, a en effet demandé l'assistance de l'Académie des sciences, ce qui a rapproché son profil de celui de la seconde. Les deux commissions partagent en fait le même point de vue sur le magnétisme animal.

Finalement, ce sont les savants, et non les médecins, qui vont imposer leur marque sur la condamnation officielle du mesmérisme. Les quatre membres de l'Académie des sciences adjoints à la première commission sont Jean-Sylvain Bailly, Benjamin Franklin, Jean-Baptiste Le Roy et Antoine Lavoisier. L'astronome Bailly, protégé du baron de Breteuil, tient la plume. Franklin, alors ambassadeur américain, joue un rôle mineur dans la commission, de même que son ami le physicien Le Roy. Le chimiste Lavoisier, en revanche, s'engage à fond dans le combat contre le mesmérisme et inspire directement sa condamnation.

Entre mai et juillet 1784, les commissaires entreprennent une série d'expériences

pour établir si le prétendu fluide magnétique de Mesmer existe ou non. Des épreuves en aveugle sont organisées avec des malades aux domiciles de Franklin et de Lavoisier. Un patient de Deslon est par exemple prié de toucher un arbre qu'il croit magnétisé et perd aussitôt connaissance. En réalité, l'arbre n'a subi aucun traitement particulier, ce qui discrédite l'éventuel rôle du fluide magnétique aux yeux des commissaires et souligne plutôt celui de l'imagination. De façon générale, tous les tests se révèlent négatifs.

La première commission en conclut que le fluide magnétique animal n'existe pas et que ses effets ne sont que des produits de l'imagination. Elle affirme que les procédés de Mesmer sont non seulement inopérants mais aussi nuisibles, car ils peuvent aggraver le mal et détourner les malades de méthodes plus sûres. Bailly rédige en outre un rapport secret dans lequel il souligne les dangers du magnétisme animal pour les bonnes mœurs, en particulier vis-à-vis des femmes : selon le rapport, les crises consécutives aux passes

du magnétiseur, notamment aux attouchements sur les parties érogènes du corps, ne seraient rien d'autre que des orgasmes.

Le rapport de la seconde commission, plus bref, confirme ces conclusions. La Société royale de médecine y ajoute l'enquête très documentée de Thouret, selon laquelle il n'y a rien de nouveau dans les thèses de Mesmer. Celles-ci ne feraient que répéter les divagations du « magnétisme sympathique », inventé au XVI^e siècle par le médecin Paracelse et ses disciples.

En condamnant la doctrine du magnétisme animal, les savants visent, au-delà de Mesmer, tous les faiseurs de systèmes qui prétendent alors réformer la physique et contestent l'autorité des institutions officielles, souvent avec l'oreille attentive du public. L'objectif est d'établir une séparation nette entre vraies et fausses sciences, entre savants sérieux et imposteurs. Pour Lavoisier, en particulier,

En **1784**,
des expériences

avec des malades mettent
à l'épreuve le magnétisme
animal. Elles se révèlent
toutes négatives.

Dans l'interêt de la science

mathieu vidard | la tête au carré
14:05-15:00

france
inter
venez
franceinter.fr



L'IDÉE DU MAGNÉTISME ANIMAL évolue après la condamnation de Mesmer, notamment sous l'impulsion de Puységur. Ce dernier, sur cette gravure de Laurent Gsell (1890), magnétise des patients au pied d'un arbre. Il explique l'action du thérapeute par des effets psychiques, fondés sur la suggestion, et non par le fluide magnétique – dont les autorités viennent d'affirmer l'inexistence.

■ À ÉCOUTER

Le jeudi 3 septembre 2015, de 14h à 15h, Bruno Belhoste reviendra sur la condamnation de la doctrine de Mesmer dans la partie « Actualités » de l'émission *La marche des sciences* sur *France Culture*.
www.franceculture.com

■ BIBLIOGRAPHIE

B. Belhoste et N. Edelman (éd.), *Mesmer et mesmérismes, le magnétisme animal en contexte*, Omniscience, 2015.

B. Belhoste, *Paris savant. Parcours et rencontres au temps des Lumières*, Armand Colin, 2011.

Ch. C. Gillispie, *Science and Polity in France : the End of the Old Regime*, Princeton University Press, 1980.

H. Ellenberger, *À la découverte de l'inconscient. Histoire de la psychiatrie dynamique*, 2^e édition, Fayard, 1993 (original en anglais publié en 1970).

F. Azouvi, *Sens et fonction épistémologique de la critique du magnétisme animal par les Académies*, *Revue d'histoire des sciences*, vol. 29, pp. 123-132, 1976.

la lutte contre le mesmérisme s'inscrit dans un combat plus large pour imposer une science expérimentale rigoureuse, fondée sur la mesure et le calcul. Après s'en être pris au magnétisme animal, il réduit l'année suivante le « phlogistique », ou principe du feu, à un simple produit de l'imagination et fonde sur l'oxygène la nouvelle chimie de la combustion.

Une doctrine qui reste influente

La condamnation par les commissions officielles en août 1784 paraît avoir disqualifié le magnétisme animal, malgré une défense bruyante des partisans de Mesmer. Un examen plus attentif conduit cependant à nuancer cette première impression. D'une part, l'affaire a une dimension politique essentielle, qui ne disparaît pas avec le verdict des commissions (voir l'encadré page 72). D'autre part, le magnétisme animal se diffuse largement chez les médecins, après comme avant la condamnation. Certes, la Faculté de médecine de Paris a épuré ses rangs, exigeant des partisans du mesmérisme qu'ils se soumettent ou se démettent ; presque tous ont préféré s'incliner, au moins en apparence. Mais elle n'a pas osé s'attaquer à Antoine Laurent de Jussieu, membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de médecine, formé par Deslon au magnétisme animal. Or Jussieu s'est désolidarisé de la seconde commission officielle, dont il était membre, et a publié un rapport indépendant où il défendait la réalité des effets du magnétisme animal.

Quant à la Société royale de médecine, elle s'est bien gardée de sanctionner en son sein les partisans de Mesmer, certains d'entre eux comptant parmi ses membres les plus éminents. En province, enfin, les médecins ont pu continuer à se revendiquer du magnétisme animal sans être inquiétés. Il resterait à mesurer de manière plus précise l'influence réelle du mesmérisme au-delà de l'élite médicale parisienne, mais tout porte à croire qu'elle a été importante – et l'est restée après la condamnation officielle.

En revanche, cette condamnation a sans doute contribué à faire évoluer la doctrine en mettant en avant le rôle de l'imagination. Alors même que les commissions prononcent leur verdict, un disciple de Mesmer, le marquis de Puységur, annonce avoir découvert un phénomène extraordinaire, le somnambulisme magnétique,

autrement dit l'hypnose. En magnétisant des patients, il les plongerait dans un état de conscience modifié, voisin du sommeil, où ils seraient capables de diagnostiquer leur propre pathologie, voire de prédire le jour de leur guérison. Mesmer n'ignorait pas l'existence de ces états de conscience, qu'il qualifiait de critiques, mais il refusait d'accorder de l'importance aux manifestations extraordinaires qui les accompagnaient, telles la lucidité et la voyance.

Le point important, pour Puységur et ses partisans, est que le somnambulisme magnétique pouvait être interprété comme un phénomène purement psychique, fondé sur la suggestion, et qu'il n'avait donc aucun rapport nécessaire avec l'existence physique du magnétisme animal, dont les commissaires venaient justement d'affirmer l'inanité. De nombreuses variantes sont alors proposées pour expliquer l'action curative du magnétiseur sur le magnétisé, mais toutes vont dans le sens d'une action à caractère psychique, voire d'ordre surnaturel. Ainsi, à l'approche originelle, essentiellement physique et physiologique, se substitue une nouvelle approche, qui domine le mouvement du magnétisme animal après le retrait de Mesmer et Deslon.

Une approche psychique et non plus physique

Selon François Azouvi, c'est de cette forme tardive, psychique et spiritualiste, du magnétisme animal, développée en réponse à la condamnation de 1784, que les psychothérapies et la théorie de l'inconscient sont les héritières. Pour ma part, je pense qu'il existe aussi chez Mesmer des éléments précurseurs : il attribue ainsi à l'homme un « instinct », une sorte de sixième sens qui s'exprime pendant le sommeil – ainsi que pendant les états de conscience critiques – et explique les rêves. Il s'agit cependant là d'un autre aspect de ses théories, sans lien direct avec le fluide magnétique.

L'analyse en contexte de la condamnation du magnétisme animal par les commissions officielles en 1784 révèle ainsi la complexité d'une affaire qui ne se réduit pas à la réfutation d'une fausse science et à la dénonciation d'un charlatanisme. Nous sommes encore loin d'en percevoir tous les enjeux. Nul doute qu'une meilleure compréhension de l'épisode du mesmérisme contribuera à renouveler l'étude des mutations profondes qu'ont connues les savoirs scientifiques et médicaux à la fin du XVIII^e siècle. ■



LA MARCHÉ DES SCIENCES

DÉCOUVERTES, INVENTIONS, AVENTURES SAVANTES AU FIL DE L'HISTOIRE



AURÉLIE LUNEAU
CHAQUE JEUDI
14H - 15H

Écoute, réécoute, podcast
franceculture.fr



Pour la rentrée faites le plein de nouvelles expériences



✚ En CADEAU de bienvenue :
Une batterie externe* pour recharger
votre smartphone ou votre tablette et poursuivre
votre lecture en toute tranquillité sur
www.pourlascience.fr !

Cette batterie externe au design élégant et épuré pourra aisément se glisser dans votre poche pour vous permettre de recharger à tout moment jusqu'à deux appareils à la fois : smartphone, tablette, appareil photo... Elle comprend aussi un indicateur de charge lumineux et des ventouses pour fixation à l'arrière de votre écran afin d'avoir un support de visionnage.

Modèle Powerbank Mini Squid Argent - Capacité de la batterie : 5 200 mAh - 2 ports USB
+ 1 port Micro USB - Poids : 125 gr - Dimension : H 85 x P 43 x L 23 mm - Câble USB/Micro USB fourni - (valeur : 34,99 €)

